

N°149
mars 2013

profil

magazine

VILLE - ASSOCIATIONS : duo gagnant !

dossier p.5

Emploi

- « Co-workez »
à Oullins

p.12

Sport

- Delphine Lansac :
la consécration

p.15



Ecole Jules Ferry : ça avance !

La réhabilitation de l'école Jules Ferry est l'un des projets majeurs de l'équipe municipale. Une réunion d'information a eu lieu sur place le 7 février, en présence de l'architecte Jean-Louis Pagnier et de François-Noël Buffet. Ainsi, riverains, corps enseignants et familles d'élèves ont pu avoir un point complet sur l'avancée des travaux. Aucun retard n'est à signaler, le bâtiment abritant l'école élémentaire sera opérationnel fin 2013.



Future fresque au boulodrome

Fin février a eu lieu la dernière réunion de concertation concernant la fresque du boulodrome. In'Deyco a présenté les esquisses du projet aux futurs participants. Il s'agira d'un portrait de Martin Luther King et de sa célèbre citation « I have a dream » (« je fais un rêve »). Aussi, In'Deyco a proposé lors de cette réunion que l'intérieur des lettres ne soit pas seulement colorié mais qu'il puisse être le réceptacle des rêves des participants. Une vingtaine d'Oullinois ont donc « graffé » leur rêve sur le mur le 4 mars. Après le travail de finition réalisé par In'Deyco, la fresque sera inaugurée le 5 avril.

Profil n°149,
mars 2013

Sommaire

Arrêt sur images	2
Édito	3
Création du Conseil communal de développement	4
Dossier	5-7
> Ville - associations : duo gagnant !	
Oullins au quotidien	8-9
> C'est parti pour les jobs d'été !	
> TOP : débat clos le 5 avril	
> 2 @ : la Ville de nouveau primée !	
> Journée "Réussir à l'école publique"	
La ville bouge	10
> Yzeron : Stéphanie est baptisée !	
> Rue du Buisset : aménagements temporaires	
Environnement	11
> Espaces verts : ce qui change	
> Déchèterie mobile le 16 mars	
Économie et emploi	12
> "Co-workez" à Oullins !	
> Un nouveau service sur Panieroullins	
Solidarités actives	13
> Cabane Bambou souffle sa 4 ^e bougie	
> Brins d'étoiles : bon démarrage	
> Deux centenaires !	
Sports, loisirs & culture	14-15
> De jeunes Oullinois à la découverte de la Catalogne	
> Événement : ¡ E viva España !	
> Delphine Lansac : la consécration !	
> Jeunesse : une webradio oullinoise	
Groupes d'opposition	16
Majorité municipale	17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Marine Chazal, service communication
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux
Régie publicitaire Spécifique (04 37 91 69 50)
Mise en page Service communication-imprimerie
Maquette Anatome
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79

Les associations, lien social de la cité

...

Notre équipe municipale a depuis toujours la conviction que les associations créent un lien social et intergénérationnel irremplaçable, véritable moteur de la vie de la cité.

C'est pour cette raison que nous investissons depuis plusieurs années dans des équipements de qualité et que nous soutenons financièrement le milieu associatif sans relâche malgré une conjoncture économique difficile où elles ont plus que jamais besoin de nous. Rappelons qu'en France les associations emploient 1,6 million de salariés, que les deux-tiers d'entre elles ont des budgets annuels inférieurs à 7 500 €. L'évolution de leur financement a été marqué, au cours des dernières années, par un engagement croissant des collectivités publiques (54 % de leurs ressources).

Par nos actions et nos choix, nous voulons également promouvoir la philosophie du mouvement associatif qui prend ses racines dans le désir de se regrouper pour partager, être solidaires, ou encore agir pour améliorer son environnement. C'est pour cette raison que nous verserons cette année 1 741 000 € de subventions aux associations oullinoises. Il faut y ajouter la mise à disposition de locaux entretenus et pris en charge par la Ville, afin qu'elles puissent mener à bien leur mission dans les



François-Noël BUFFET
Sénateur-maire

meilleures conditions, notamment en matière sociale, et offrir au plus grand nombre la possibilité de s'épanouir dans une activité.

Fort de ce soutien, nous espérons que vous-même, vos proches ou vos enfants, pourrez ainsi trouver l'aide, les services ou encore les activités sportives, artistiques ou culturelles qui vous conviennent le mieux. Près de 300 associations, pour tous les âges et tous les goûts, sont en effet présentes à Oullins.

Dans notre société de ce début du 21^e siècle que certains disent empreinte d'individualisme et de repli sur soi, le dynamisme associatif d'Oullins est un formidable gage de confiance. Que des centaines de nos concitoyens prennent chaque année la décision de créer, d'animer ou d'adhérer à une association, témoigne que l'envie de se mêler aux autres et à la vie de la cité n'a pas disparu •

le mandat EN ACTION...

Réaménagement de l'entrée Nord

11/2011



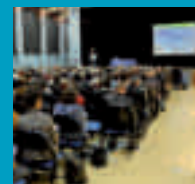
Forum Agenda 21

02/2012



Début de l'aménagement de la Grande rue

09/2012



Pose de la 1^{ère} pierre à l'école Jules Ferry

11/2012



12/2011

Inauguration du Centre de Supervision Urbain



04/2012

Nouveaux jeux et terrain multisports au parc du Prado



11/2012

Lancement du débat public sur le TOP



12/2013

Mise en service de la ligne B du métro entre Gerland et Oullins

Création du Conseil communal de développement

Lors du Conseil municipal du 14 février, les élus ont approuvé la création du Conseil Communal de Développement de la Ville d'Oullins, et validé ses principes d'organisation et de fonctionnement. Il constitue une instance de débats et de propositions où les Oullinois pourront participer à l'avenir de notre ville. La création de ce Conseil était un engagement de l'équipe municipale. Cette démarche participative vise à solliciter l'avis de représentants de la commune et à enrichir la réflexion municipale. Ils pourront travailler avec les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Locaux ou des Conseils de Développement créés à l'échelle intercommunale.

Missions

Le Conseil Communal de Développement émettra des avis motivés ou formulera des propositions, à la demande du Conseil municipal, sur des projets concernant le territoire de la commune. Il contribuera notamment à l'évaluation des politiques municipales parmi lesquelles l'Agenda 21 communal.

Composition

Il est fixé à 35 le nombre de ses membres. Au nom d'un principe d'indépendance, les élus municipaux ne sont pas autorisés à y siéger. Les sièges sont ainsi répartis :

- 10 représentants de la vie associative locale,
- 10 représentants de la vie économique ou des institutions publiques locales, régionales ou nationales,
- 15 personnes qualifiées reconnues pour leurs compétences ou leur implantation locale.

Mission d'évaluation de l'Agenda 21 communal

La démarche Agenda 21 suppose la création d'une commission d'évaluation et de suivi. Cette commission sera composée de 15 membres : 5 élus municipaux (dont le Conseiller délégué en charge du développement durable et deux représentants des groupes d'opposition) et 10 membres du Conseil Communal de Développement désignés en son sein.

Cette commission d'évaluation et de suivi rendra compte régulièrement de ses travaux devant le Conseil municipal et le Conseil Communal de Développement. Elle pourra se faire assister des techniciens municipaux en charge de ce dispositif.

Le Conseil municipal qui se réunira le 11 avril prochain en validera la composition. Les membres sont désignés pour une période de trois ans. Ils sont indépendants et bénévoles. Ils ne perçoivent pas d'indemnité. La liberté de parole est totale, les membres seront soucieux d'apporter une contribution positive au débat.

Organisation

Le Conseil Communal de Développement ne dispose pas d'un budget propre mais bénéficie des moyens de la collectivité pour l'organisation de ses travaux (salle, secrétariat...). Le Conseil Communal de Développement peut se former en séance plénière ou organiser ses travaux en commissions ou groupes de travail. Une séance solennelle annuelle se déroulera en présence de l'ensemble du Conseil municipal afin de présenter une synthèse des avis et travaux de l'année et prendre connaissance des sujets sur lesquels sa contribution sera sollicitée.

Stationnement

Habitant à la résidence de Montmein, on a remarqué une tension entre les étudiants et certains habitants du plateau concernant les places de parking (...) Après la fin du chantier (chemin de Montmein, construction de 150 studios env. pour 68 places de parking) où vont-il se garer ? Encore à Montmein ! J'espère que la mairie est au courant de ce conflit à venir si rien n'est fait.

Céline D.

Le permis de construire de la résidence est bien 140 chambres et 68 places de parking. Ce chiffre est absolument conforme au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous attirons par ailleurs votre attention sur le fait que les étudiants concernés sont ceux de la faculté de médecine voisine : beaucoup d'entre eux ne seront donc pas motorisés. Quoi qu'il en soit, si vous rencontrez des problèmes de non-respect du stationnement et des règles de circulation, nos services de police se tiennent à votre disposition.

Sortie de territoire

J'ai un bébé de 6 mois et j'envisage d'aller prochainement en Suisse et en Italie. De quelles documents administratifs ai-je besoin pour sortir du territoire avec lui ?

Les autorisations de sortie de territoire étaient uniquement destinées aux enfants sortant du territoire sans leurs parents. Ce document n'est cependant plus nécessaire depuis le 1^{er} janvier 2013. Par contre, votre enfant doit obligatoirement disposer d'une carte nationale d'identité (CNI) pour pouvoir voyager en dehors du territoire français.

VILLE - ASSOCIATIONS : DUO GAGNANT !

Un tissu associatif riche et éclectique

La Ville soutient ses associations, majoritairement via les subventions allouées chaque année. Mais aussi en mettant à leur disposition des moyens humains et techniques.



Hubert BLAIN
Conseiller municipal
délégué à la vie associative

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités ». Grâce à cet article de la loi de 1901, notre ville compte plus de 290 associations dont 3 ont franchi allégrement le centenaire.

Le monde associatif a toute son importance sur notre territoire. Il est de plus très éclectique : sports, loisirs, éducation, social... Grâce à nos associations, les couleurs de notre ville flottent sur des championnats nationaux et internationaux. Conscients de l'énergie

et de la dynamique que cela induit pour la Ville, les élus ont une nouvelle fois approuvé un montant conséquent de subventions. Cette année, une enveloppe de 1 741 000 € leur sera dédiée, soit 8 % du budget de fonctionnement.

L'équipe municipale renforce son soutien au monde associatif via le « Passeport jeunesse » qui vise à faciliter l'accès de tous les enfants aux loisirs. Depuis 4 ans, la somme allouée à ce passeport a augmenté de 45 %. Cela représente un budget de 35 000 € en 2013.

Au-delà de ces aides financières, il convient de prendre en compte l'ensemble du support municipal apporté aux associations. En effet, de nombreux lieux municipaux leur sont ouverts (piscine, stades, gymnases...) et la Ville prend en charge l'entretien nécessaire

des locaux mis à leur disposition. Les agents municipaux sont également mis à contribution : gestion de la logistique lors de manifestations, réalisation de la communication d'un événement... Une transversalité de moyens, tant humains que matériels, qui consolide le partenariat Ville – associations.

Enfin, l'implication des associations nous permet de jouir des talents de leurs adhérents lors de nos manifestations publiques : inaugurations, commémorations... Merci à eux !

Cette vitalité impulsée dans notre monde associatif est consolidée grâce à l'engagement sans faille des bénévoles. Saluons le travail de ces milliers de personnes qui agissent dans l'ombre, et qui participent fidèlement à la vie de notre Cité •

Le monde associatif en chiffres

- > Budget alloué par la Ville e  013 : 1 741 000 €
- > 80 clubs sportifs pour 7600 licenciés
- > 3 écoles de musique qui forment plus de 600 élèves
- > Depuis 4 ans, 45 % d'augmentation de budget pour le Passeport Jeunesse

La Ville soutient ses associations

Le Conseil municipal du 14 février a voté les subventions versées aux associations pour l'année 2013

Oullins conforte les initiatives portées par les associations qui contribuent au développement éducatif, social, sportif et culturel des habitants.

Ainsi, chaque année, l'équipe municipale attribue des subventions aux associations qui concourent à son dynamisme. Elles sont allouées en fonction du nombre d'adhérents, des actions menées et du rayonnement de la structure. En 2013, ce sont 1 741 000 € qui seront attribués aux structures oullinoises.

Les associations dédiées à la famille et à la jeunesse percevront un montant de plus de

500 000 € de subventions ; les associations consacrées au monde scolaire plus de 300 000 € ; les associations culturelles plus de 300 000 € et enfin les associations à caractère sportif plus de 250 000 €. Les élus ont à cœur de maintenir ce soutien fidèle et concret.

A noter qu'en 2013, un effort particulier a été porté à l'Association des Centres Sociaux d'Oullins (ACSO) puisque son enveloppe a été augmentée de 100 000 €. Elle permettra à la structure de pérenniser un emploi et d'ouvrir quatre places supplémentaires à la crèche Tchou-Tchou ●

Des paroles... et des actes !

La Ville, soucieuse d'être un partenaire attentif et constructif, s'est toujours engagée à être à l'écoute du monde associatif. Au-delà des aides financières, la Ville met à disposition des structures et des bâtiments afin de leur permettre d'exercer leur activité dans des conditions optimales. Pour un grand nombre d'associations, la municipalité ouvre les portes de ses enceintes sportives (stades, gymnases, piscine, boulodrome...) et réserve des créneaux horaires pour les adhérents.

La Ville dédie des bâtiments municipaux exclusivement aux associations. En témoignent la construction de la salle d'escrime Laura Flessel, les réhabilitations menées au pôle culturel Chabrières, avec les rénovations totales du chalet ouest (qui abrite l'Entente des peintres Oullinois) et de l'Orangerie, qui accueille désormais l'Ensemble Harmonique d'Oullins.



Inauguration des nouveaux locaux de l'Entente des peintres Oullinois en octobre 2012

Le soutien s'exprime également au travers de l'aide à la logistique lors d'événements organisés par les associations : agents municipaux mis à disposition, prêt de matériel (barnums, tables et chaises...), outils de communication...

Afin de porter un regard global sur les aides accordées aux associations, tant financières que matérielles, la Ville a mis en place en janvier 2013 une comptabilité analytique. Ce système permet une analyse stratégique des aides directes et indirectes versées aux associations ●



Daniel GUEYFFIER,
Président de
l'Association des
Centres Sociaux
d'Oullins

« La Ville d'Oullins finance les centres sociaux à hauteur de 37% du budget annuel : 24% d'aides financières et 13% pour la mise à disposition de locaux (budget 2011), ce qui nous permet d'agir au plus près des habitants dans les quartiers. En 2013, avec le financement de la Ville et de la CAF, 4 places supplémentaires seront ouvertes dans notre EAJE des Tchou-Tchou, ce qui témoigne un partenariat solide et efficace avec nos partenaires. »



Yannick ESPAREL,
Président de la MJC
d'Oullins

« Cette année, la MJC d'Oullins a 50 ans ! Depuis le début de l'aventure, notre association est reconnue comme un acteur culturel d'importance et soutenue à ce titre par la Ville. Ce soutien a pris différentes formes (usage des locaux de « La Renaissance » et subventions financières). Face à la mutation de notre centre-ville, ce soutien est en train de prendre une nouvelle dimension. La rénovation du bâtiment est discutée avec, en outre, le redéploiement de nos activités et une autonomie de gestion. Nous en sommes très heureux car cela marque pour nous la volonté des élus d'inclure dans le développement de la Ville les projets d'avenir de la MJC. »

Pas de vie associative sans bénévolat

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le leitmotiv des bénévoles qui s'impliquent dans les associations, tant sportives qu'humanitaires, dédiées à l'action sociale, la culture... Ces personnes de l'ombre sont les piliers du système associatif. Aujourd'hui, ce sont plus de 25% des Français qui œuvrent pour plus d'un million d'associations (source Commission Européenne). Avec près de 300 associations à Oullins, ce sont des milliers de bénévoles qui participent à l'animation et au dynamisme de notre Cité. C'est grâce à leur mobilisation sans faille que de nombreuses associations s'associent aux manifestations organisées par la Ville : commémorations, journées du patrimoine, fête de la musique, fête de l'iris...

Etre bénévole, c'est aussi faire des choses simples et utiles : donner des cours de soutien aux enfants,

faire du co-voiturage pour accompagner les jeunes à leurs activités, tenir la buvette lors de la fête de son association, distribuer des tracts...

L'équipe municipale, consciente de son rôle fédérateur auprès des associations, souhaite mettre en place une charte du bénévolat. Elle consistera à établir une démarche construite pour aller à la rencontre des bénévoles, les accompagner vers les associations, les conforter dans leur engagement, et les responsabiliser dans leur rôle.

Aujourd'hui, de nombreuses associations oullinoises recherchent des bénévoles. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site internet de la Ville, ou encore dans le Guide de la Ville (disponible à l'accueil de la mairie) ●

Bénévoles... ils témoignent !



Elise, 28 ans
bénévole à
L'Orchidée,
depuis 2008

Pour moi, le bénévolat est l'occasion de passer son temps libre de façon intelligente. Se

sentir utile, faire quelque chose pour autrui et surtout pour une cause qui en vaut réellement la peine est le moteur d'un bénévole. En tout cas, c'est le mien !

Le déclic a eu lieu en 2008, lors de ma rencontre avec Ghislaine (fondatrice de l'association) et Daniel Desgeorges (président). J'ai alors décidé de m'investir car la cause des enfants me tient à cœur et leur apporter un peu de joie et de gaieté est très enrichissant. C'est aussi une belle leçon de vie. Ces enfants nous montrent ce que sont le courage et la détermination. Nous sommes aussi très présents auprès des parents pour les soutenir. Humainement, on se sent bien au sein de l'association tout simplement parce que chacun d'entre nous est bien considéré : il n'y a pas de rivalité, ni de rapport de hiérarchie. Les bénévoles se portent volontaire pour s'occuper du projet d'un enfant et Daniel et Ghislaine nous font confiance. Bien sûr, chacun fait en fonction de ses disponibilités car il y a des bénévoles en retraite et d'autres sont toujours en activité ●



Patricia, 41 ans
bénévole au
CAMO,
depuis 1998

A mon sens, le bénévolat est une vraie initiative citoyenne. Au-delà de mon rôle

de trésorière, je me sens utile lorsque je participe à la logistique des événements, lorsque je reçois les adhérents ou leurs parents lors de la période d'inscription... Le bénévolat, c'est une affaire de famille !

Mon aventure au sein du bénévolat a débuté au CAMO, lorsque mon fils avait 4 ans et qu'il a commencé sa formation au judo. Le club recherchait alors des bénévoles, et spontanément, j'ai choisi de m'engager. Cela me permettait de participer à la vie de l'association. J'ai donc proposé mes services pour m'occuper de la gestion du CAMO. Depuis 14 ans maintenant, parallèlement à ce rôle administratif de trésorière, je répons "présente" dès qu'il faut participer aux animations organisées par le club : fête de Noël, anniversaire de l'association... Mon fils âgé aujourd'hui de 18 ans, et ma fille cadette âgée de 14 ans (également licenciée au CAMO) m'accompagnent. Pendant les vacances scolaires, lorsque les animateurs ont besoin d'un coup de pouce sur le tatami, mes enfants prennent plaisir à les aider. Enfin, mon mari, qui a un métier prenant, trouve également du temps pour le club pour des travaux de rafraîchissement ou de rénovation. Le bénévolat, c'est un peu notre fibre familiale ! ●

Lancez-vous !

Vous souhaitez créer votre association ou trouver toute information utile concernant les démarches administratives à effectuer ? Le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative met à votre disposition un site internet riche en informations.

Renseignements

www.associations.gouv.fr

Devenez une famille de vacances

Le Secours Catholique recherche des familles prêtes à partager leurs vacances pour permettre à des enfants de partir cet été. Vous pouvez participer à cette belle aventure de solidarité !

Renseignements

Secours Catholique
04 72 33 38 38

Avis de recherche !

La Ville recherche des groupes amateurs pour participer à la Fête de la musique. Vous êtes intéressés ? Contactez le service culturel.

Renseignements

04 72 39 73 13

Aide en ligne

Le site internet de la Ville dispose d'un espace réservé aux associations. Véritable boîte à outils, il permet de télécharger les demandes de subventions et de répondre à de nombreuses questions pratiques.

Renseignements

www.ville-oullins.fr



C'est parti pour les jobs d'été !

Vous avez plus de 16 ans et pensez déjà à votre prochain job d'été pour vous offrir un voyage, financer vos études ou étoffer votre expérience professionnelle ? La Ville vous propose de vous accompagner dans vos recherches.

Le Bureau Information Jeunesse organise en ses locaux (10 rue Orsel) le 10 avril, de 10 heures à 18 heures, une journée consacrée à la recherche d'emploi estival. Créer son curriculum vitae, rédiger sa lettre de motivation, postuler aux offres d'emploi... sont autant d'étapes d'une recherche de travail saisonnier. Outre l'aide à la rédaction de documents indispensables à la recherche d'emploi, vous aurez également la possibilité de découvrir des offres, rencontrer les employeurs locaux et vous documenter (guides, plaquettes, formation BAFA...). L'opération Jobs d'été est également menée dans les lycées lors de permanences spécialement dédiées (voir la brève page 9).

Pour ceux qui souhaitent mêler jobs d'été et séjour linguistique, la Ville vous propose des emplois au sein des structures municipales de ses villes jumelles : Pescia (Italie) et Nürtingen (Allemagne). Si vous avez 18 ans et plus, vous pouvez partir dans la ville de votre choix, où vous travaillerez de 15 à 20 heures par semaine, sur une durée d'un mois. Et pour que l'immersion soit totale, vous serez hébergés en famille d'accueil. En retour, vous accueillerez le jeune chez qui

vous avez été logé pendant la durée de son job à Oullins. Une bonne maîtrise de la langue du pays choisi est obligatoire. Pour prétendre à ces jobs, vous devez déposer votre dossier de candidature avant le 30 avril 2013 à la Mairie. A noter que grâce au programme "Job d'été/ Job dans la ville jumelée" de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), vous pouvez obtenir une bourse "Destination Allemagne" si vous choisissez de faire un stage à Nürtingen. Attention, pour cela votre dossier de demande doit parvenir à l'OFAJ au plus tard 2 mois avant le début du job ●

Renseignements

Bureau Information Jeunesse - 04 72 39 74 70

Comité Consultatif Oullinois des Jumelages - 04 72 39 73 13

OFAJ - +(0) 49 30 / 288 757-31 (Allemagne)

TOP

Débat clos le 5 avril

La Commission Nationale du Débat Public a décidé en janvier de conduire une expertise complémentaire, en réponse à plusieurs demandes d'acteurs du débat. Elle l'a confiée au cabinet d'études TTK, après avoir consulté plusieurs experts évalués notamment par rapport à leur indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage et des acteurs en présence.

Dès lors, le débat se voit prolongé jusqu'au 5 avril 2013. Une nouvelle audition publique est programmée le 18 mars, à l'Espace de l'Ouest Lyonnais, de 14h30 à 17h30, afin que les résultats de cette expertise soient restitués et débattus publiquement. La réunion de clôture du débat, quant à elle, aura lieu le 21 mars à la Sucrière (Lyon 2e), de 19h30 à 22h30. Ces deux réunions seront diffusées en direct sur internet.

Le site du débat restera d'ailleurs ouvert jusqu'au 5 avril pour que vous puissiez vous exprimer au sein du forum de discussion et poser vos dernières questions au maître d'ouvrage ou à la Commission Particulière du Débat Public.



A noter également que lors du Conseil municipal du 14 février, après avoir délibéré à la majorité, les élus ont émis le vœu que le tracé retenu :

- écarte le trafic d'accès aux échangeurs du tronçon ouest du périphérique des voiries d'Oullins déjà saturées ;
- que l'intégrité du site du futur éco-quartier de la Saulaie soit préservée d'un ouvrage qui hypothéquerait son développement ;
- que la réalisation du prolongement du métro B ne soit en aucune façon conditionnée au choix d'un tracé du TOP plutôt qu'à un autre ;
- que les études complémentaires demandées par la Ville au Grand Lyon soient validées par un organisme indépendant ●

Participez au débat !

<http://www.debatpublic-anneau-top.org/>

Permanences jobs d'été

- Lycée Joseph-Marie Jacquard le 21 mars de 11h30 à 13h45
- Lycée Edmond Labbé le 28 mars de 9h30 à 13h50
- Lycée polyvalent Chabrières le 28 mars de 9h30 à 13h50
- Lycée Les Chassagnes le 19 mars de 11h30 à 13h45
- Lycée Saint Thomas d'Aquin le 22 mars de 11h30 à 13h45
- Lycée Professionnel Orsel le 11 avril de 11h30 à 13h45.

Pré-inscriptions scolaires

Elles se déroulent du 11 mars au 12 avril, au service scolaire. Vous pouvez soit déposer votre dossier en mairie, soit réaliser cette démarche par courrier. Un certificat vous sera délivré à la réception de votre dossier : il vous permettra de confirmer l'inscription auprès de la direction de l'école.

Renseignements

Service scolaire
04 72 39 73 13

Préven@nce Travaux ERDF

Oullins et ERDF ont signé une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un nouveau service pour les particuliers : Préven@nce Travaux. Lorsqu'une coupure pour travaux est prévue sur un secteur, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers inscrits à ce service, par mail personnalisé 15 jours avant la date programmée, avec la date et la durée attendue de la coupure, la nature et la localisation des travaux. Le service est gratuit

Inscription

www.erdf-prevenance.fr

2 @ : la Ville de nouveau primée !

L'Association des Villes Internet remet chaque année le Label Ville Internet. Oullins participait pour la première fois à ce concours qui a réuni cette année 268 villes candidates. Oullins se félicite d'avoir obtenu 2 @ sur 5.

Cette distinction s'ajoute au Label Territoire Innovant, reçu en décembre dernier pour le site Panieroullins.com. Elle démontre les efforts réalisés par la Ville pour mettre le numérique à la portée de tous, dans une logique de service public.

- Plusieurs actions ont permis de décrocher ces 2 @ :
- la mise à disposition d'un site Internet municipal (www.ville-oullins.fr) complet, dynamique, mis à jour quotidiennement et offrant des outils pratiques pour les internautes ;
 - l'accès à plusieurs outils numériques d'information spécifique (newsletter, blogs, catalogue en ligne de la Mémo...);
 - la présence de la Ville sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ;
 - la mise en réseau haut débit des établissements scolaires, leur équipement en matériel et logiciels... ;

- la mise en place d'un dispositif de recyclage du matériel informatique ;
- la participation au site Panieroullins visant à promouvoir le commerce de proximité et faciliter la vie quotidienne ;
- l'utilisation des TIC pour améliorer le fonctionnement et la collaboration des services municipaux ;
- le fait qu'Oullins ait été choisie pour être ville test pour le déploiement de la fibre optique ●

A voir, à découvrir, à partager !
www.ville-oullins.fr
www.facebook.com/Oullins
<https://twitter.com/VilledOullins>

Journée « Réussir à l'école publique »

Texte de Stéphane Garapon, Inspecteur de l'Education Nationale - Circonscription d'Oullins

« Comme depuis plusieurs années maintenant, toutes les écoles de la circonscription d'Oullins (englobant les communes d'Oullins, La Mulatière, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et Chaponost) organisent l'opération "Réussir à l'Ecole Publique". Chaque école ouvrira ses portes le samedi 23 mars de 9h à 12h, afin de présenter le travail de qualité réalisé au quotidien dans chaque classe en faveur de la réussite de tous les élèves.

Cette manifestation locale sera l'occasion d'un moment de découverte et de partage entre les parents, les équipes enseignantes et les



partenaires, de tous les projets engagés avec et pour les élèves. Nous vous invitons TOUS à venir nombreux ».

Attention ! L'école Jules Ferry ouvrira ses portes le vendredi 22 mars, à partir de 17h ●



Yzeron : Stéphanie est baptisée !

Le baptême du tunnelier « Stéphanie » a eu lieu fin février dans le cadre des travaux liés à la restructuration de l'Yzeron. Le tunnelier est d'ores et déjà en plein travail depuis son point de départ situé au parc naturel de l'Yzeron. Le puits de sortie sera creusé le 15 mars. Il sera situé boulevard de l'Yzeron, une quarantaine de mètres après le croisement des boulevards Emile Zola et de l'Yzeron. Ce ne sont pas moins de 553 mètres que doit donc creuser Stéphanie, avec un diamètre d'1m80. A noter que le tunnelier fonctionnera de 6h à 22h, et qu'aucune nuisance sonore spécifique n'est à craindre pour les riverains. Une vingtaine d'ouvriers seront mobilisés tout au long du chantier, qui se terminera fin juin ●

ATTENTION !

Un arrêté de circulation a été mis en place pour ces travaux. Ainsi, du 15 mars et jusqu'au 30 juin, le stationnement sera interdit sur le parking situé boulevard de l'Yzeron, au bord du cours d'eau ; la circulation sera en sens unique sur le boulevard, de la rue La Fayette jusqu'au Pont Blanc ; la chaussée sera rétrécie dans la zone de travaux et la circulation sera interdite aux piétons sur le trottoir côté Yzeron.

CARNET DE CHANTIER

MÉTRO B



Le SYTRAL procède en ce moment, et pour une période de plusieurs mois, à une série de tests consistant à vérifier le bon fonctionnement du matériel : ventilateurs, électricité, rails, appareils de voies (aiguillage), transmission radio, transmission avec le poste de commandes centralisées (PCC) basé en surface, signalisation ferroviaire, pilotage automatique, éléments de sécurité et d'évacuation... Les installations faites dans le tunnel, la station et l'arrière gare seront vérifiées séparément dans un premier temps, puis sur l'ensemble du prolongement (du Stade de Gerland à Gare d'Oullins) et enfin sur l'ensemble de la ligne B (Charpennes à Gare d'Oullins). A Oullins, les équipements dans la station sont en cours (billetterie, escaliers mécaniques, ascenseurs, etc.). Enfin, le système de désenfumage du tunnel, composé de puissants ventilateurs, est actuellement testé. Installés dans chaque puits d'accès pour les secours et dans la station de métro, ces ventilateurs sont actionnés pour s'assurer de leur bon fonctionnement, notamment aux puits de ventilation de la station gare d'Oullins (rue Pierre Sépard) et au niveau du square Orsel (1 rue Orsel).

RUE DU BUISSET

Aménagements temporaires

Dans le cadre des travaux menés sur la Grande rue, une partie de la circulation est déviée par la rue du Buisset.

Cependant, les riverains ont formulé aux élus leur souhait qu'une solution soit trouvée durant l'aménagement de la Grande rue afin de réduire les nuisances que provoquent bus et voitures déviés. Aujourd'hui, c'est chose faite. Un sens unique a été placé dans le sens montant boulevard Emile Zola vers le carrefour des rues de la Camille, Francisque Jomard et Victor Hugo. La déviation du sens descendant est effectuée, entre autres, par les rues de la Sarrazine et Pasteur pour rejoindre le boulevard Emile Zola. Il a été également décidé de passer la rue du Buisset en zone 30 km/h, toujours afin de préserver les habitations de la rue.



L'arrêt TCL « La Bussière » a quant à lui été déplacé. Il s'agissait également d'une attente forte des riverains, dérangés par les nuisances sonores engendrées par les bus déviés par leur rue. L'arrêt est donc désormais situé rue du Buisset, entre le boulevard Emile Zola et la rue Ferrer ●

Espaces verts : ce qui change



Les services municipaux ont procédé à l'abattage d'arbres morts ou potentiellement dangereux dans des lieux publics. Au parc naturel de l'Yzeron, des arbres situés au cœur du boisement ont été enlevés et remplacés par une sélection des semis spontanés présents sur place. Au niveau du n°273 Grande rue, un marronnier a été abattu. La proximité d'arbres de grande hauteur ne permet pas le développement d'un autre sujet dans de bonnes conditions. Un sapin desséché a été enlevé rue du Merlu, ainsi que divers arbustes spontanés (érables et frênes). Dans la cour Raspail, située à l'arrière de la mairie, deux tilleuls ont été abattus. Après sondage, il restait moins de 30% de bois sain et les 70 % restants étaient dégradés par des champignons lignivores. Ces arbres atteignaient

également la limite au-delà de laquelle ils devenaient dangereux. Ces sujets seront remplacés dans le cadre d'une réflexion globale de la cour.

Enfin, au square de la Croix Tournus, deux chênes affaiblis par des champignons lignivores ont été supprimés. A leur place, huit érables à coloration automnale, trois pommiers, un chêne à feuilles de châtaigner et des arbustes ont été replantés. Ce changement permet plus de biodiversité ●

Déchèterie mobile le 16 mars

La Ville installe 4 fois par an, dans un quartier différent, une déchèterie temporaire pour le ramassage des encombrants.

La prochaine déchèterie mobile aura lieu le samedi 16 mars de 8h à 16h, boulevard de l'Yzeron, face au n° 20. Les Oullinois, munis d'un justificatif de domicile pourront y déposer leurs encombrants (matelas, canapé, ameublement...), bois (traité, vernis, planches...), métaux, déchets spéciaux (piles, tubes néon, peinture, solvants...), déchets d'équipement électrique et électronique (appareils électroménagers, téléviseurs...).

Attention, déchets verts, gravats et pneus ne sont pas collectés.



Une collecte de seringues usagées aura également lieu le vendredi 15 mars, de 8h à 12 h, pour les Oullinois et les Mulatins. Un container sera installé place Jean Moulin à la Mulatière pour recueillir les seringues. Collecte réservée aux particuliers ●

Renseignements

Service voirie et cadre de vie
04 72 39 73 32

Journée rempotage

L'année dernière, les journées de rempotage au sein du P'tit jardin de la Saulaie (rue Pierre Sénard) ont remporté un vif succès. Aussi, le Collectif du P'tit jardin de la Saulaie reconduit cette opération le samedi 13 avril. Si vous souhaitez participer à cette journée, contactez sans tarder le Collectif !

Renseignements

Sylvie 06 20 43 43 61
Ayoub 06 15 65 10 38

Informations sur l'Yzeron

Une réunion d'information destinée aux riverains de l'Yzeron a eu lieu en mairie. Les représentants du Syndicat Intercommunal du Bassin versant de l'Yzeron (SAGYRC), Maître d'œuvre (Compagnie Nationale du Rhône) et des membres du Grand Lyon ont présenté le projet de protection contre les inondations et de réaménagement de l'Yzeron.

Enquête publique bois de Sanzy

Le futur réaménagement du Bois de Sanzy prévoit le rétablissement du cours d'eau dans son lit naturel. Conformément à la Loi sur l'eau, une enquête publique a lieu jusqu'au 12 mars. Vous pouvez venir au service urbanisme pour consulter les documents d'information, consigner vos questions ou observations dans un registre. Un commissaire enquêteur assure une permanence le 12 mars de 14h30 à 16h30.

« Co-workez » à Oullins !

Organisation du travail qui allie espace de travail partagé et notion de réseau et d'échange : le co-working est le concept à la mode. Depuis ce mois de janvier, un nouvel espace dédié au co-working a ouvert ses portes au n°177 de la Grande rue. Rencontre avec François Volle, dirigeant fondateur du Réseau La Mosaïque.

Comment vous est venue l'idée de créer le co-working à Oullins ?



François Volle : En 2003, j'ai fondé le Réseau La Mosaïque pour réunir des entrepreneurs du bâtiment, les mettre en synergie afin de pouvoir répondre efficacement aux demandes des clients. Il s'agit d'un système coopérant. Mutualiser les moyens, être animateur de groupe, à la fois moteur et au service des autres, c'est génétique ! C'est très intuitif pour moi. Aujourd'hui la mode est au regroupement d'entreprises, nous pouvons dire que nous avons été très novateurs en créant ce concept il y a 10 ans sur Oullins !

Vous êtes installés au n°177 Grande rue depuis 2005. Comment s'organisent les espaces de travail ?

Nous sommes dans une logique de centre d'affaires : une salle de conférence peut accueillir jusqu'à 60 personnes, 4 salles de réunion, un réfectoire, un espace de détente... L'ambiance est très conviviale. Nous disposons de 600 m² de bureaux, soit en espace indépendant, soit en open-space. Les locaux se divisent en plusieurs plateaux. Le premier est mis à la disposition d'Unis cité pour l'année à venir. Un deuxième espace est dédié aux indépendants (formation coaching, société de surveillance, vente de matériel de coiffure...). Enfin, le dernier plateau est réservé aux entreprises du bâtiment (électricien, plâtrier, peintre...). Ici, l'objectif est de créer une dynamique commerciale entre résidents. Aujourd'hui, une vingtaine d'entrepreneurs occupent les locaux. Nous avons une dizaine de places disponibles.

Comment s'opère alors le concept de co-working dans vos locaux ?

Il y a une vraie dynamique collective entre tous les entrepreneurs. Le succès de l'un fait le bonheur des autres ! Nous sommes dans une logique de pépinières de savoirs et de savoir-faire. Cependant, chacun est indépendant et libre, ici règne un vrai rapport équilibré entre tous. Il n'y a pas de hiérarchie, donc moins de tension. Le co-working nous permet d'être curieux de ce que fait chacun, c'est très hétéroclite et donc une source de richesse au quotidien ●

📍 Renseignements

Réseau La Mosaïque
0 800 238 558

Maud ANSELMETTI, assistance à maître d'ouvrage, résidente depuis juin 2012



« Je perçois cet espace dédié au co-working comme une solution souple qui me permet de rompre l'isolement, de partager mon expérience avec d'autres dirigeants, dans une ambiance conviviale et professionnelle. De plus, je peux aisément adapter mes besoins d'espace à l'évolution de mon entreprise. Pour moi, c'est la solution idéale ! »

Un nouveau service sur Panieroullins

Le site de cyberachat oullinois a mis en place un nouveau dispositif : « le laisser-caisse ».

Pour en bénéficier rien de plus simple : lors de votre passage en caisse, demandez à votre commerçant (adhérent au site panieroullins.com) de bénéficier du « laisser-caisse ». Il enregistrera vos coordonnées et l'heure à laquelle vous souhaitez être livré. La livraison est effectuée en camionnette réfrigérée, de 18h à 19h ou de 19h à 20h. Pour les produits frais : pas de rupture de la chaîne du froid !

Les livraisons sont effectuées par l'entreprise Pomme de Carotte. Les courses peuvent être livrées le jour même si elles sont réalisées en magasin avant midi. Le coût est de 5€ par livraison indépendamment du nombre de commerces concernés ●

Cabane Bambou souffle sa 4^e bougie

En activité depuis 2009, la Cabane Bambou ne désemplit pas. Située au Pôle Petite Enfance Bussière, cet espace d'accueil est dédié aux enfants de moins de 4 ans, accompagnés de leurs parents. A tour de rôle, 12 agents municipaux issus des différentes structures de la petite enfance assurent tous les jeudis matins de 8h30 à 12h un accueil de qualité. Les jeux de psychomotricité et de découverte sont priorités pour les enfants de 1 à 4 ans. Durant l'année 2012, 130 enfants ont

fréquenté la Cabane, avec une moyenne de 20 enfants par séance. La Cabane Bambou est ouverte à tous. Inutile de s'inscrire à l'avance, les parents restent environ une ou deux heures et peuvent ainsi échanger entre eux sur les préoccupations et leurs responsabilités de parents ●

Renseignements

Laure Chareyre, coordinatrice
Pôle Petite Enfance
04 37 22 51 80

Brins d'étoiles bon démarrage

La micro-crèche a ouvert ses portes en janvier dernier. Retour sur les premières impressions des directrices Caroline Philipponneau et Stéphanie Diaz : « Notre rentrée a été intense ! Il a fallu que nous trouvions nos marques, tout comme les parents et les enfants. Aujourd'hui, nous sommes heureuses de constater que nous sommes arrivées à instaurer un climat de confiance, tant avec les parents qu'avec les enfants. Nous avons fait le choix d'étendre nos plages horaires aux accueils en temps partiels. Nous avons donc 17 enfants qui évoluent au sein de la crèche. Nous sommes très satisfaites de ces premiers mois de fonctionnement ! ». Des places sont encore disponibles ●

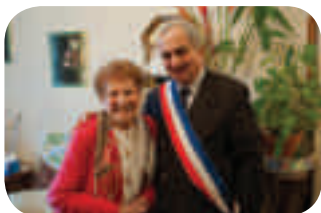


Renseignements

Brins d'étoiles
48 rue des Célestins
04 72 30 86 51
www.brinsdetoiles.fr

Deux centenaires Oullinoises !

Mesdames Durante et Vasse ont soufflé leurs 100 bougies. Georges Tranchard et Louis Proton, adjoints du Maire, se sont joints aux familles et aux proches afin de les saluer.



D'origine italienne, Madame Durante arrive en France avec sa famille à l'âge de 17 ans. Elle est placée chez un châtelain dans le Gers, où elle s'occupe de la cuisine et de l'entretien du château. Avec son mari, ils tiennent une ferme agricole pendant une dizaine d'années. Elle fabrique alors des bleus de travail. Son mari ayant un frère installé à Oullins, ils sont venus le rejoindre avec leurs 4 filles où elle fut couturière à domicile, dans le quartier de la Bussière.

Madame Vasse a travaillé au côté de sa mère à la ferme durant la guerre, puis est rentrée dans les usines Renault où elle a passé une grande partie de sa vie. Elle est maman d'une fille et grand-mère d'un petit-fils. Madame Vasse réside à la Résidence Claude Bernard depuis 2007, où elle se trouve très bien.



Ateliers de bricolage

Les Compagnons bâtisseurs proposent des permanences et des ateliers libres à Oullins tous les jeudis de 14h30 à 16h30, et jusqu'à 18h le jeudi 21 mars. Ateliers gratuits, ouverts à tous et sans réservation.

Un atelier peinture a lieu le jeudi 4 avril de 14h30 à 16h30 et de 17h à 19h. L'association organise également une rencontre avec les personnes intéressées par le bénévolat (chantiers, support, co-animation outil-thèque...) le vendredi 29 mars de 10h à 11h30.

Renseignements

Les Compagnons bâtisseurs
49 rue Pierre Sépard
04 72 26 64 39

Erratum

Dans le Profil du mois de février, une erreur s'est glissée dans les coordonnées de l'association du Système d'échange local. Mme Deurdilly est joignable au 04 78 51 20 77.

Information sur la santé mentale

L'association du GEM LAC'OLADE participe à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Outre une exposition inter-GEM pour la soirée d'ouverture de la SISM (Palais de la Mutualité, Lyon 3), elle organise une journée portes ouvertes (44 rue de la République) le mardi 19 mars de 9h à 17h.

Renseignements

GEM Lac'olade
04 72 30 84 19



De jeunes Oullinois à la découverte de la Catalogne

Du 15 au 19 avril, une cinquantaine d'élèves de bac professionnel du lycée Orsel vont partir découvrir Barcelone en compagnie de professeurs-accompagnateurs. Ce voyage, co-financé par la Ville et soutenu par le Comité Consultatif Oullinois des Jumelages, vise à faire découvrir aux jeunes ce pays européen, sa culture et ses entreprises. Ce sera également l'occasion pour eux de renforcer leur connaissance de l'espagnol. Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale : mener un partenariat durable entre le lycée oullinois et des entreprises espagnoles. Une rencontre est également prévue avec les lycéens et les équipes pédagogiques du Colegio Maristas Rubi, lycée barcelonais. Outre ces aspects pédagogiques, les lycéens Oullinois visiteront des musées, la Sagrada Família, le stade du FC Barcelone... Un voyage qui, à n'en pas douter, les comblera ! ●

« En soutenant ce style de projet, nous participons à la mobilité des jeunes en Europe et contribuons à l'expérience professionnelle des élèves. »



Parole d'élus

Gilles LAVACHE
Premier adjoint à la politique de la Ville, aux jumelages et échanges internationaux

ÉVÉNEMENT

¡ E viva España !

Après le succès de « Noël en Finlande » en décembre, le Comité Consultatif Oullinois des Jumelages vous invite à passer « Une soirée à Séville », le vendredi 22 mars. Cette soirée sera animée par le groupe « Los Andaluces » qui donnera un concert de musique espagnole et proposera aux participants une initiation à la sévillane. La sévillane est une danse populaire espagnole, qui se danse à deux, à un ou plusieurs couples, en cercle ou en groupe.

Unanimement considéré comme l'un des meilleurs guitaristes flamenco de Lyon, et au-delà, Alberto Torres anime aux côtés du chanteur Lorenzo Gines et de la danseuse Vanessa Amaya, le groupe « Los Andaluces ». La soirée se poursuivra autour d'une dégustation de tapas, spécialité espagnole. Attention : entrée dans la limite des places disponibles ●

Renseignements

04 72 39 73 13

Vendredi 22 mars à 19h à la mairie

Hall Raspail - 34 rue Raspail





Delphine et son entraîneur Sylvain Janier-Dubry



Première marche du podium pour Delphine !

Abonnement Clacson

Depuis septembre 2012, le Clacson propose un abonnement à tarif spécial Oullinois à 1 €, qui offre : des concerts à tarif abonné au Clacson [-4€] / des concerts à tarif réduit à l'Épicerie Moderne (Feyzin) et au Marché Gare (Perrache) [-2€] et trois concerts gratuits par trimestre (un dans chaque salle). Sur présentation de la carte abonné, les prochains concerts offerts sont Voodoo Rhythm Night (29 mars au Clacson) et The Luyas (30 mars au Marché Gare).

Talents d'or

Tu as un talent exceptionnel ? Fais-toi connaître en devenant le lauréat des Talents d'Or ! Trois catégories de concours : Citoyenneté et solidarité, Pratiques culturelles, Parcours scolaire ou professionnel. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet de la Ville. Date limite de dépôt des candidatures : 17 mai 2013.

Renseignements

Bureau Information Jeunesse
04 72 39 74 70

Fête de l'internet

Pour la fête du livre et de l'internet, la Mémo propose aux jeunes et aux adultes des ateliers et animations du 19 au 29 mars. Programme à découvrir à la page 18 de ce numéro.

Delphine Lansac : la consécration !

Deux médailles d'or pour un doublé inédit en France à cet âge-là ! Début février, Delphine Lansac, 17 ans, licenciée et formée au Badminton Club d'Oullins, est devenue championne de France seniors en simple et double dames. L'Oullinoise a survolé la compétition en simple dames en écartant toutes ses adversaires en 2 sets. Pour gagner l'or, Delphine a appliqué parfaitement la tactique gagnante et n'a jamais plié sous les assauts de son adversaire. Elle remporte cette finale haut la main 21-16 / 21-17.

En double dames, associée à la parisienne Anne Tran, Delphine a su élever son niveau de jeu tout au long de la compétition dans une discipline qui n'est pas sa spécialité. En finale, la force de frappe de Delphine et la vitesse d'Anne sur le filet font alors la différence.

A noter que quatre autres joueurs du club étaient aussi présents à Saint-Brieuc. Stacey Guerin

s'est hissée en quart de finale en double mixte et passe tout près de la médaille. Même chose en double dames avec sa sœur, Cindy Guerin. Enfin, en double hommes, défaite en 8^{ème} de finale pour Corentin Didier et Joris Grosjean ●

« Nous sommes fiers des résultats de Delphine ! Par son attachement à son club d'origine, et malgré les nombreuses sollicitations actuelles, elle porte haut les valeurs morales du Sport. Nous ne regrettons pas d'avoir été parmi les premiers à soutenir le BACO, avant même que les résultats soient au rendez-vous ! »



Parole d' élu

Philippe LOCATELLI
Adjoint aux sports

JEUNESSE Une webradio oullinoise

Radio JMJ (Joseph-Marie Jacquard) est née ! La webradio oullinoise a vu le jour en ce début d'année 2013. L'idée des lycéens est de réaliser dans les conditions du direct des interviews, des reportages, des débats sur des sujets d'actualité. Une fois les émissions enregistrées, elles sont soumises à la validation du directeur du lycée, avant qu'elles ne soient diffusées sur internet.

Dans le cadre de ce beau projet, François-Noël Buffet a été l'invité des étudiants lors de l'émission « Vous avez la parole ». Le sénateur-maire a expliqué ses différentes fonctions aussi bien à la mairie qu'au Sénat. Avec les élèves d'une

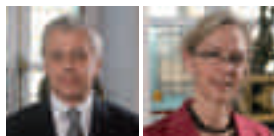


classe de seconde « Métiers de la relation clients et usagers » qui préparent un bac pro Commerce ou Vente, il a également débattu de sujets d'actualité. Cette entrevue était menée dans le cadre d'un cours d'économie-droit. Vous pouvez retrouver cette rencontre en podcast sur le site internet de la radio ●

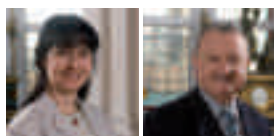
Renseignements

radiojmj.siteradio.fr

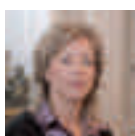
élus socialistes
et apparentés



Jean-Louis UBAUD Joëlle SÉCHAUD



Héliane POMMERUEL Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

Refonder l'école à Oullins

La municipalité d'Oullins comme toutes les communes sont appelées à participer à la refondation de l'école. La suppression des 80 000 emplois en 5 ans, celle de la formation initiale des enseignants, l'accroissement des inégalités territoriales, l'abandon des élèves en difficulté, la fragilisation du système d'orientation des élèves, la généralisation de la semaine des 4 jours ont fait régresser notre système éducatif qui, avec le temps, est devenu l'un des moins adaptés à l'équilibre des enfants et au maintien de l'égalité pour tous. Il est donc maintenant urgent d'agir pour la réussite de tous les enfants : relancer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans pour lutter contre les inégalités à l'école, mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes » pour permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques qui répondront aux difficultés rencontrées par les élèves, augmenter de 25% l'allocation de rentrée scolaire pour que l'école ne soit pas victime de la crise, élaborer un plan d'éducation artistique et culturelle pour tous les enfants, faire entrer l'école dans l'ère du numérique pour développer de nouvelles manières d'apprendre, lutter contre le décrochage scolaire pour diviser par deux le nombre de jeunes sortant chaque année sans qualification du système éducatif en sont des nécessités. La réforme des rythmes scolaires s'impose alors, dans l'intérêt des enfants avant tout. Une comparaison avec les 33 autres pays de l'OCDE nous consterne : les écoliers français ont le plus faible nombre de jours d'école (144 jours contre 187 en moyenne ailleurs), ils subissent six heures d'enseignement par jour (ailleurs seulement 4 ou 5 heures), sur 4 jours d'école quand les autres pays comptent 5 jours pleins.

Déterminés

Parce nous considérons et disons, depuis plusieurs années, que les effets des champs électromagnétiques et ceux d'un usage excessif du téléphone portable sont lourds de risques pour notre santé ; Parce que le gouvernement vient de faire un bien mauvais coup, en renvoyant aux oubliettes la proposition de loi de Laurence Abeille (députée EELV) dont l'ambition,

"Démocratie !"

Devenir le 10^{ème} arrondissement de Lyon ou intégrer le projet de métropole européenne nécessite une consultation des habitants du département, de l'agglomération, d'Oullins. Dans les deux cas, cela signifie la disparition de la commune pour une collectivité tentaculaire éloignant les élus des habitants. De plus, l'Europe pousse les métropoles à

Cadeaux à gogo : c'est la population qui paie

Les collectivités territoriales subissent des restrictions de financement de la part de l'Etat alors qu'il impose des charges supplémentaires de plus en plus lourdes. Car les cadeaux fiscaux ont un prix qu'on fait payer à la population directement ou par collectivités interposées. C'est ainsi qu'au détour d'une délibération à Oullins, on découvre que GDF

Concertée pendant six mois depuis l'été dernier, la refondation de l'école devient aujourd'hui réalité. S'il est désormais demandé aux collectivités territoriales, aidées d'une dotation de l'Etat, soit 50€ par élève, d'appliquer la réforme, une grande souplesse d'application leur est accordée puisqu'en reportant la mise en œuvre locale de la réforme à 2014, elles peuvent prendre le temps de la concertation locale et élaborer un projet éducatif territorial, à elles aussi de retenir le mercredi ou le samedi matin et de moduler la journée d'enseignement. Des changements sont attendus à Oullins comme ailleurs : dans le quotidien des familles, c'est certain, dans l'organisation du travail des enseignants, assurément, mais aussi pour les services de la commune qui vont réfléchir et mettre en place une nouvelle organisation du temps scolaire. Mais ces changements, on le sait, permettront de mieux répartir les heures de cours sur la semaine, d'alléger la journée de classe, de programmer les enseignements à des moments où les enfants sont le plus réceptifs, mais aussi d'assurer un bien meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire et de favoriser les activités sportives, culturelles et artistiques. En résumé, ils amélioreront les apprentissages de tous les enfants et rétabliront l'égalité de tous. L'école retrouvera sa mission.

A ce jour, nous savons que la majorité municipale a choisi de reporter à 2014 l'application de la réforme. Souhaitons que son intention ne soit pas de lui imposer son propre rythme ●

partagée par d'autres élus, était d'instituer un cadre plus protecteur (baisse des seuils d'émission...). Insistons ! Sur le plan législatif. Localement aussi, en invitant l'équipe en place à lancer, sans délai, une campagne d'information/sensibilisation sur l'usage du téléphone portable. D'abord en direction des jeunes ●

une concurrence entre elles, amenant précarité, austérité et casse sociale ! Nous voulons que cette métropolisation soit l'occasion d'une coopération solidaire entre les territoires et de plus de démocratie. Nous lancerons donc prochainement des débats afin que les Oullinois puissent s'exprimer sur l'avenir de leur ville ●

Suez bénéficie de subventions du Grand Lyon pour près de la moitié du coût pour une plateforme de recherche. Pourtant GDF Suez fait des profits confortables et pourrait financer elle-même sa recherche. Cela ne semble indigner personne et notamment pas la majorité municipale puisque j'ai été le seul à le dénoncer ●

élu Europe-Écologie
Les Verts
et apparentés



Michel RONZY

élu communiste



Jasmine CASTEL

élu Lutte Ouvrière



Jean-Luc RENAULT

Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



Christine CHALAND Christian AMBARD Louis PROTON



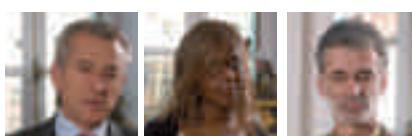
Marie-Laure GUIRADO Georges TRANCHARD Clotilde POUZERGUE



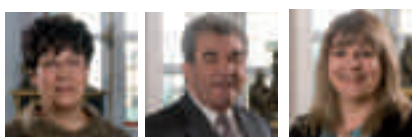
Jean-Pierre SCAPPATICCI Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER Fatem MAZIGH



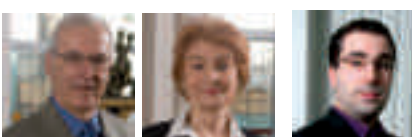
Michel TERROT Marcelle GIMENEZ Marc FILIU



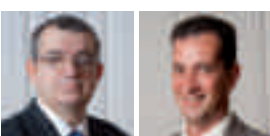
Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA MONTET Philippe SOUCHON



Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL Nadine CORELLA



Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN Clément DELORME



Franck COTTET Emmanuel PERLIN

Du courage en politique

A trop vouloir entrer dans les bonnes grâces du professeur, on finit par en oublier de rendre son devoir à l'heure... Telle pourrait être la morale de la fable que nous conte l'opposition municipale socialiste, si occupée à faire les louanges de la politique du Gouvernement ou à passer la brosse à reluire aux barons locaux du PS qu'elle en oublie l'essentiel, à savoir, servir les intérêts des Oullinois qu'elle est censée représenter.

Nous en avons eu, à nouveau, un bel exemple à l'occasion du Conseil municipal du 14 février dernier au cours duquel notre majorité a soumis au vote un vœu concernant le tronçon ouest du périphérique (TOP) ainsi que les différentes études qui font l'objet des débats de la Commission particulière du débat public jusqu'au 5 avril prochain.

Que dit notre vœu ? Que la solution préconisée par la Ville d'Oullins pour le TOP, et défendue de longue date, a l'avantage de permettre l'interconnexion de cet ouvrage avec les voiries et modes de transport en communs actuels et à venir, indépendamment du prolongement déjà acté du métro B aux hôpitaux sud, de tenir compte du développement urbain et économique du sud-ouest lyonnais, de préserver les hôpitaux sud de tous risques de pollutions, d'écarter des cœurs de villes les accès au périphérique.

Et que, par conséquent, la Ville souhaite que le tracé retenu écarte le trafic d'accès aux échangeurs du tronçon ouest du périphérique des voiries d'Oullins déjà saturées, que l'intégrité du site du futur éco-quartier de la Saulaie soit préservée d'un ouvrage qui hypothéquerait son développement, que la réalisation du prolongement du métro B ne soit en aucune façon conditionnée au choix d'un tracé du TOP plutôt qu'à un autre et que les études complémentaires qu'elle a demandées au Grand Lyon soient validées par un organisme indépendant.

Des souhaits et des objectifs qui, pense-t-on font consensus lorsque vient le temps de défendre, l'environnement, le cadre de vie des Oullinois et le développement économique de notre territoire. Eh bien non ! Fidèles à leur pensée doctrinaire qui veut que tout ce qui ne vient pas d'eux doit être balayé d'un revers de main, Jean-Louis Ubaud et son équipe n'ont pas même daigné prendre part au vote prouvant en cela le peu d'intérêt qu'ils portent à l'avenir d'Oullins et de ses habitants au regard d'un projet qui va impacter notre vie et notre environnement pour les décennies à venir. Dont acte !

Alors que notre vision du projet vise à renforcer la place des transports en commun à l'intérieur du « ring » périphérique, les cheveu-légers de l'opposition martèlent à l'envi non-sens et contre-vérités sur le tracé « long » que nous préconisons en le présentant comme un projet « tout voitures ». Une aberration pour qui veut bien se pencher un instant sur ce dossier et voir que, quel que soit le tracé, TOP et transports en communs sont aussi indissociables que complémentaires.

Que dire également de leurs déclarations qui sous-entendent que nous ne devrions pas nous soucier du prolongement du métro B jusqu'aux hôpitaux sud au motif que la Ville n'est pas financièrement impliquée dans ce projet... Les payeurs sont les décideurs, fin de l'histoire ? Belle conception de la politique en vérité que de penser que la raison du plus fort (du plus riche) est toujours la meilleure !

Ce n'est pas notre philosophie que de rester les bras croisés à attendre en silence que d'autres décident ce qui doit être fait pour notre ville et pour ses habitants. Le syndrome du béni-oui-oui, très peu pour nous ! En effet, nous bataillons avec le Sytral pour faire venir le métro à Oullins, en effet, nous insistons pour son prolongement aux hôpitaux sud, en effet, nous ne lâchons rien au Grand Lyon pour qu'il entende la voix des Oullinois sur le TOP ou sur le développement de l'éco-quartier de la Saulaie, en effet nous portons des idées et une vision pour notre territoire à l'heure où se met en place la métropole lyonnaise, en effet, nous vous informons, vous mobilisons et vous faisons participer aux débats. C'est encore plus vrai avec la création prochaine du Conseil communal de développement, instance de débats et de propositions dans laquelle vous pourrez participer à l'avenir de notre ville.

A l'heure où les Français connaissent une grave crise de confiance vis-à-vis du pouvoir politique, où l'économie, l'emploi et le lien social sont mis à mal, notre ambition et notre unique mission est de vous aider, de vous protéger et de défendre au mieux vos intérêts avec courage et détermination. Quant à nos opposants du groupe socialiste nous ne pouvons que leur recommander de relire La Fontaine et de méditer la morale de sa fable « Le lion et le chasseur » : La vraie épreuve du courage/N'est que dans le danger que l'on touche du doigt/Tel le cherchait, dit-il, qui, changeant de langage/S'enfuit aussitôt qu'il le voit ●

MÉMO

Fête du livre et de l'internet

- 19 et 21 mars (adultes)
Atelier CV (sur inscriptions)
- 20 mars · 10h30 et 14h30 (jeunes)
Projection et quizz pour tester ses connaissances sur internet !
- 22 et 26 mars · 15h - 17h (adultes)
Découverte de YWRITER (sur inscriptions)
- 23 et 30 mars · 13h - 15h (adultes)
Projection de vidéos libres
- 27 mars · 10h - 12h (jeunes)
« Libre jeux »
Découverte de jeux en ligne
- 28 mars · 10h - 12h (adultes)
Découverte de Framasoft (sur inscriptions)
- 29 mars · 15h - 17h (adultes)
Découverte d'un site de livres audio gratuits en streaming

Jeunesse

- 8 mars · 17h
Heure du conte dès 4 ans
- 13 mars · 10h30
Heure du conte « il était un petit bois » par Béatrice Maillot
Pour les enfants de 2 à 4 ans
- 13 mars · 15h
Atelier slam pour les jeunes
Avec La Tribut du Verbe. Dans le cadre du printemps des poètes
- 16 mars · 11h
Samedi des tout-petits de 6 mois à 3 ans (sur inscriptions)
- 20 mars · 10h30 et 17h
Heure du conte – dès 4 ans
- 27 mars · 10h30
Heure du conte – dès 4 ans
- Adultes**
- 12 mars · 19h30
Textes à Dire « le temps des monts enragés », par la Cie Sub-conscient dégoupillé. Dans le cadre du printemps des poètes
- 23 mars · 15h
Ciné Club "Bienvenue à Gattaca" avec Uma Thurman et Jude Law

Du 27 mars au 30 mars
Exposition de tableaux et de robes autour des dix mots
En partenariat avec l'ACSO

CONCERTS

- 14 mars · 19h30
Concert pour piano
John Cage + Trip Tyk
Théâtre de la Renaissance
- 14 mars · 20h30
Africantape Night + Peter Kernel + NED + Three second Clacson
- 16 mars · 18h
Nuit du slam
Kacem Wapalek + Double Hapax - Scène ouverte Clacson
- 23 mars · 18h30
Duo « Festa Celeste »
EHO - Parc Chabrières
- 29 mars · 20h30
Voodoo Rhythm Night
Clacson

HÔTEL DE VILLE
Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr

Horaires d'ouverture au public
lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30
samedi : 9h-12h
n° vert : 0800 013 477
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)
39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts
le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Sur rendez-vous au 0820 20 00 00

CRAM (Retraites)
tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)
tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

Déchèterie de Pierre-Bénite
chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

Déchèterie de Francheville
Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES
M. Michel TERROT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général
Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

CITOYENNETÉ

- 16 mars · 10h30 - 12h
TOP : réunion d'information
Maison des enfants - 11 rue du Petit Revoyet
- 18 mars · 14h30 - 17h30
TOP : audition publique sur l'expertise complémentaire
Espace de l'Ouest Lyonnais (Lyon 5e)
- 19 mars · 17h
Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie
Square du 19 mars
- 21 mars · 19h30 - 22h30
TOP : réunion de clôture du débat public
La Sucrière (Lyon 2e)
- 23 mars · 10h30
Visite en marchant du centre-ville
Rdv devant l'Hôtel de Ville

- 29 mars · 16h30
Visite en marchant du centre-ville
Rdv devant l'école Jean de la Fontaine
- 29 mars · 18h
Inauguration du Point Poste des Célestins
Centre Commercial des Célestins

DIVERS

- 9 mars · 14h
FNACA - concours de belote coinchée
Salle des fêtes
- 13 mars · 14h30 - 16h30
Université Tous Ages : Rome, art et histoire(s) éternelle(s)
Salle des fêtes
- 16 mars · 8h30 - 12h30
Initiation aux Premiers secours
Maison des sociétés
- 16 mars · 9h - 14h
FNACA - matinée boudin
Marché de la Bussière
- 16 mars · 9h - 12h
Portes ouvertes lycée Parc Chabrières et LP E. Labbé
9 chemin des Chassagnes
- Du 23 mars au 24 mars
Championnat départemental de trampoline
Organisation PLO
Gymnase Herzog
- 23 mars · 13h30
Concours de pétanque de la SNCF
Stade de la Clavelière
- 24 mars · 9h45 - 12h30
Interclubs de badminton
Organisation BACO
Gymnase Montlouis
- 27 mars · 14h30 - 16h30
Information sur le diabète
Maison des sociétés
- 28 mars
Carnaval de l'école de la Glacière
Cour de l'école maternelle

LYON AUDITION



Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.



Appareillage auditif de l'adulte et l'enfant

Contrôle de votre audition

Prêt et essai gratuit d'appareils*

Conseil en nouvelles technologies auditives

Protection anti-bruit

* sur prescription médicale

111, Grande Rue - 69600 Oullins

04 78 86 97 28

BERNARD CERAMICS


azulej
PATRICIA UNICOM
PISA MUTINA

45, François Mermel 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16 |
www.bernard-ceramics.com | ouvert du lundi au samedi

Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LUNDI À SAMEDI
DE 8H45  À 19H45

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins

04 78 51 35 74

Adieu Kilos!

Experte en
Grignotage



Experte en
Nutrition


NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire



Ellyn
-25 kg*

TÉMOIGNAGE

Ellyn n'a que 23 ans et pourtant elle a déjà passé une grande partie de sa vie à se battre contre ses kilos, jusqu'à sa rencontre décisive avec Élodie, diététicienne-nutritionniste du centre Naturhouse de Saint-Étienne.

Je me suis mise à ger jusqu'à devenir une autre personne !

• Pourquoi avoir choisi la méthode Naturhouse ?

J'ai découvert en quoi consiste Naturhouse et j'ai compris que cette méthode de rééquilibrage alimentaire très éloignée de tous les régimes restrictifs que j'avais déjà essayés, pouvait marcher sur moi.

• Pourquoi êtes-vous gênée par vos kilos ?

J'ai presque toujours été ronde. J'ai tenté de perdre du poids par moi-même mais j'ai toujours repris tous mes kilos voire un peu plus.

• Comment s'est déroulé votre suivi chez Naturhouse ?

Je me suis mise à changer, à perdre du poids, à être plus en forme jusqu'à devenir une autre personne. Pendant mon suivi, rien ne pouvait m'arrêter. Je me suis même mise à cuisiner alors qu'avant je ne touchais jamais une casserole !

• Quelle rapport avez-vous eu avec votre diététicienne ?

C'est grâce à elle que j'ai pris conscience que j'arriverais à retrouver la ligne. Elle a écouté mes difficultés liées à mon alimentation et a su me conseiller.

• Que ressentez-vous aujourd'hui ?

Je suis très fière et tellement mieux dans ma peau !



Magali et Mélody, diététiciennes nutritionnistes, diplômées d'état



LA MÉTHODE NATURHOUSE

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

Prenez rendez-vous!

NaturHouse à Oullins

1 place Arles Dufour,
Sur la place derrière le Monoprix
Ouvert du lundi au samedi

04 78 81 83 54

350 CENTRES EN FRANCE

www.naturhouse.fr

EXTRAIT DU TÉMOIGNAGE PARU DANS LE MAGAZINE PESOPERFECTO N°18. DISPONIBLE DANS TOUTS LES CENTRES NATURHOUSE.

* La méthode Naturhouse permet de perdre de 200g à 3kg par semaine. Cela correspond à une perte de poids progressive et non agressive pour le corps. Ces résultats dépendent du respect du plan diététique, de la prise des compléments alimentaires, du suivi hebdomadaire, de l'activité physique et de la motivation des personnes.

